

**MEMENTO DE LA REUNION  
DU 14 OCTOBRE 1997**

**REHABILITATION DE L'ALLEE DES MARRONNIERS  
A FERRIERES-EN-BRIE**

**Participants :** Mme MUNCH - Maire de Ferrières-en-Brie  
M. ROY - Association RENARD  
Mme BOZELLEC - EPAMARNE  
M. PEYNOT - EPAMARNE  
M. GUIGNARD - Consultant EPAMARNE

**1 - CONSTAT**

A l'origine, l'allée des Marronniers était constituée de quatre alignements : deux subsistent aujourd'hui, deux ont été abattus par l'ancien propriétaire.

M. GUIGNARD présente l'expertise des arbres constituant aujourd'hui l'allée des Marronniers.

Les arbres ont été plantés à la fin du siècle dernier et ont été taillés jusqu'au début des années 1940. Ces arbres sont très fragiles - les tiges hautes - et de nombreux sujets sont partiellement attaqués par la pourriture.

La dégradation sanitaire des arbres est irréversible.

M. GUIGNARD conclut au remplacement de ces arbres en mauvaise santé par de nouveaux sujets.

**2 - PROPOSITION**

L'EPAMARNE accepte, dans le cadre de sa gestion des terrains, de réhabiliter l'ensemble de l'allée. Le projet consistera donc à remplacer les arbres des deux alignements existants et à réimplanter les deux alignements abattus par l'ancien propriétaire.

Les travaux se dérouleront en cinq phases :

- 1ère phase : abattage fin 1997 des arbres morts (ou moribonds) et dessouchage des deux anciens alignements
- Replantation en quatre phases à partir de l'autoroute en plantant chaque année des sujets plus gros (12/14 - 14/16 - 16/18 - 18/20). L'EPAMARNE précise que des plantations dans le prolongement sont prévues dans la ZAC de Bussy-Sud. Ces travaux ne sont pas encore programmés.

Le passage des voies de desserte sera pris en compte dans le projet qui sera présenté à l'Architecte des Bâtiments de France.

M. ROY demande que l'allée piétonne existante (liaison avec la forêt) soit maintenue. Il précise qu'un cahier des charges pour l'entretien serait souhaitable pour éviter les accidents sur les arbres plantés. L'arrondi près du château sera conservé avec des sujets plus gros.

### 3 - CONCLUSION

Le projet est retenu et sera rapidement présenté à Mme ZUJOVIC (Architecte des Bâtiments de France) - le site est inscrit mais sera bientôt classé comme le château -.



Jacques PEYNOT.

Diffusion : les participants  
P.GRAF  
G.MAZOU  
B.MEHAULT  
P.ANNE